

Atelier de concertation sur les Rives de Saône

20 juin 2011 – Compte-rendu

Objet de l'Atelier

- Elaborer un diagnostic partagé de l'état actuel des espaces publics des Rives de Saône, entre la place Gensoul et le cours Bayard, présenter les premières pistes d'aménagement envisagées par la SPLA Lyon Confluence et le concepteur (agence ADR- Architectes)
- Recueillir les attentes des habitants, des élus et des associations du quartier dans le cadre de la conception de ces espaces publics.

Intervenants/Présents

Grand Lyon : **Gérard Claisse**, vice-président en charge de la participation citoyenne

Grand Lyon : **Rolland Bernard**, vice-président en charge de la Politique des déplacements et mobilité Fleuve, aménagement et usages

Grand Lyon : **Nadine Gelas**, vice- présidente en charge des industries créatives

SPLA Lyon Confluence : **Jean-Pierre Gallet, Marie-Paule Coassi, Benoît Bardet, Stéphanie Chemtob**

ADR-architecte : **Julien et Georges Descombes**

Association Arènes (Animation) : **Vincent Baggioni**

Déroulement

1 déambulation réunissant environ 45 personnes (17h45 à 19h10)

1 atelier de concertation réunissant environ 50 personnes (de 19h20 à 21h15) à la Maison de la Confluence.

Une cinquantaine de questions et d'avis ont été exprimés durant ces deux temps d'échange.

La déambulation a débuté à proximité du bâtiment de La Voile, sur le quai bas au niveau de la Rue de Condé par une présentation générale du projet Rives de Saône et une présentation de la séquence entre le Port de l'Orient jusqu'à la Confluence. Les premiers échanges ont concerné l'avenir du Port de l'Orient et l'estacade. Le franchissement des Ponts a donné lieu à un long échange sur les solutions à apporter pour créer une ambiance plus agréable à ce secteur. La déambulation s'est poursuivie jusqu'au niveau de la rue Dugas Montbel où les liaisons à créer avec le quartier existant ont été présentées plus précisément. En allant jusqu'au théâtre de verdure, les échanges ont notamment porté sur l'avenir de la végétation existante. Du Théâtre de Verdure à la Maison de la Confluence, les besoins des bateliers ont été abordés. Un atelier de concertation s'est ensuite tenu à la Maison de la Confluence.

Éléments de présentation du projet global des Rives de Saône

- Gérard Claisse présente le projet global des Rives de Saône qui permettra de créer une promenade piétonne continue au plus près de l'eau, du Confluent jusqu'à Neuville-sur-Saône (55 km). Ce projet créera des liens entre les quartiers et la rivière, mais aussi entre chaque quartier et commune longeant la Saône. Les Rives de Saône mettront en valeur le patrimoine historique, naturel, paysager, et offriront de multiples usages. L'accessibilité sera un élément essentiel des projets : 11 rampes seront créées pour relier quai haut et quai bas. Une grande partie des séquences urbaines des Rives de Saône (du Confluent à l'ancienne écluse de Caluire) sera livrée fin 2013.
- La séquence des Rives de Saône située entre la presqu'île nord (place Gensoul) et le Confluent est spécifique car c'est l'une des plus larges et des plus peuplées (péniches d'habitation, activités touristiques, activités fluviales).
- La géographie des Rives de Saône n'est pas comparable à celle des Berges du Rhône. Les espaces sont souvent plus contraints et étroits. Les circulations vélos seront prioritairement localisées sur les quais hauts, permettant ainsi d'accueillir des promenades piétonnes sur les quais bas.
- Des œuvres artistiques ponctueront l'ensemble des séquences des Rives de Saône, avec au minimum une œuvre par séquence. Une intervention est prévue sous les trois ponts pour une mise en valeur en lumière. L'artiste n'a pas été encore choisi.

Séquence 1 : Port de l'Orient et passage des trois ponts

Principales questions et avis des participants

25 avis

- Valoriser le patrimoine portuaire et historique lors de la conception des futurs espaces publics (architecture typique, pavés, voies d'aiguillage, ...).
- Privilégier des espaces ombragés et végétalisés
- Améliorer le passage sous les 3 ponts pour qu'il soit plus agréable et rassurant, proposition de création d'un mur végétal sur l'autopont.
- Améliorer les liens entre le quartier existant autour de la place Gensoul, faciliter les accès depuis le quai Joffre, améliorer la perception visuelle de la Saône.
- Nécessité d'anticiper les évolutions des usages de la Saône : bateaux-bus, activités, transport et logistique de petites contenances,...
- Que devient le stationnement ? (le propriétaire de « La Voile » rappelle que le parking à l'arrière de son bâtiment est vital pour son activité).
- Profiter du projet Rives de Saône pour améliorer, dans le même temps, la qualité de vie du quartier Perrache/Verdun/Place Gensoul : créer des liaisons faciles vers Perrache, traiter les nuisances sonores, apporter de l'ombre.
- Jusqu'où pourrait aller une inondation par rapport aux quais ?

11
avis

6 avis

7 avis

1 avis

Eléments de contexte et de réponse du maître d'ouvrage et des concepteurs

- Sur cette séquence, l'objectif est créer un paysage plus ouvert, de franchir le dénivelé, de créer une relation entre ce secteur et le quartier gare. Le projet doit aussi contribuer à faciliter les liaisons piétonnes, cyclistes, automobiles directes vers Perrache où il y a 900 places de stationnement et un pôle d'échanges (métro, tramway, bus, gare SNCF), ce qui permet ainsi de supprimer le stationnement sur le quai bas pour laisser place à des espaces agréables de promenade piétonne. Gérard Claisse rappelle que sur les Berges du Rhône ce sont 1500 places de stationnement qui ont été supprimées et que les commerçants des péniches ne s'en plaignent pas, au contraire : la création des espaces publics piétons ont permis d'accroître leur clientèle.
- Les concepteurs proposent de créer une liaison entre l'estacade et le franchissement sous les trois ponts grâce à la création d'une nouvelle estacade.
- Le projet artistique et architectural doit mettre en lumière les ponts pour les rendre plus attrayants, donner de la lisibilité et valoriser fortement cet espace. Un second artiste, Tadashi Kawamata, interviendra également sur cette séquence et ponctuera plus généralement l'ensemble des Rives de Saône par des œuvres contemporaines.
- Le bâtiment de La Voile sera maintenu. Il appartient à VNF.
- La Saône sera traitée comme un élément vivant et non comme un élément de décor. : les Rives seront accessibles à la desserte pour les péniches d'habitation et d'activités, mais pas à la circulation automobile, ni au stationnement permanent. Au regard de la hausse de l'activité des croisiéristes, il faut aujourd'hui réfléchir à la création d'un port dédié à Lyon.
- Les inondations les plus importantes sur la Saône ont atteint 5,5m en 2001 et 6,5m en 1955.

Séquences 2 & 3: Jardins de Saône, maisons flottantes, théâtre de verdure, des jeux de boules et station fluviale

Principales questions et avis des participants

20 avis

- Créer des espaces de jeux : ballons, jeux pour enfants, roller, skate
- Créer une maison de la Saône dans le bâtiment Lyon Croisière dédiée à des expositions et à un centre de ressources sur l'eau
- Demande pour des espaces canins et des sanisettes
- Favoriser les espaces ombragés, que ce soit des arbres ou des kiosques (abris chaleur et pluie)
- Créer des espaces plus petits, plus intimes dans lesquels on puisse s'asseoir un moment, avoir un moment de calme.
- Les bateliers demandent un accès pour les livraisons, des locaux poubelles fermés (avec possibilité de trier les déchets) et des points d'eau à distance régulière.
- Souhait de créer du stationnement sur le Quai Rambaud, dont du stationnement pour les bateaux logements.

11
avis

5 avis

-Souhait de conserver les arbres après les jeux de boule. - Demande pour que l'état sanitaire des platanes soit vérifié.	2 avis
- L'aménagement de terrasses sur le quai haut pose des problèmes d'exploitation. (traversée de la rue dangereuse pour les établissements situés de l'autre côté)	1 avis
- Souhait de déplacer le transformateur EDF et le poste de détente du gaz	1 avis

Eléments de contexte et de réponse du maître d'ouvrage et des concepteurs

Quai bas :

- Le projet proposé par les concepteurs visera à conforter les usages existants (jardins, jeux de boules, théâtre de verdure, station fluviale) en les embellissant et en améliorant leur fonctionnement.
- Pour agrandir et rendre plus confortable la promenade piétonne le long de la Saône, les bateaux seront reculés pour que leurs passerelles d'accès n'empiètent pas sur l'espace public.
- Le concepteur ne pourra pas intégrer toutes les demandes récréatives (rappel : un projet de skatepark avait fait l'objet d'une étude, mais n'a pas vu le jour à cause des réactions d'un certain nombre d'habitants).
- Pour les nouveaux usages, le projet devra prendre en compte les contraintes imposées par la Loi sur l'eau notamment pour le choix des espèces végétales et la création de nouveaux bâtiments.
- Un dialogue est en cours avec VNF, gestionnaire de l'espace public fluvial, sur l'évolution possible des bâtiments.
- Les Rives de Saône devront conforter l'image végétale de la séquence tout en permettant l'accès et les livraisons aisées des bateaux.
- Sur les portions les plus étroites du parcours, il est proposé de mettre en place un nouveau système d'amarrage, permettant le recul des bateaux par rapport au quai et limitant ainsi l'encombrement des passerelles.

Quai haut :

- Le quai haut sera également aménagé de façon à créer des liens avec le quartier et pourrait accueillir de petits équipements (toilettes, ...).
- De nombreux platanes sont dans un mauvais état. Le diagnostic est en cours de réalisation par le Grand Lyon.
- Concernant les équipements d'exploitation de réseaux sur les rives de Saône, dans l'état actuel des études : le transformateur EDF pourrait être déplacé, alors que le poste de détente de gaz ne semble pas pouvoir l'être.
- Pour animer le quai haut tout en limitant les risques liés à la traversée de la rue, il est possible d'envisager la

création de kiosques et terrasses.

- Les circulations vélos se feront sur le quai haut pour assurer une continuité sur l'ensemble des Rives de Saône, excepté sous les trois ponts où pour des raisons de sécurité les vélos passeront sur le quai bas.

Les abords de la station Fluviale :

- La « troisième séquence » du projet situé à la fin du parcours, entre les jeux de boules, la station fluviale et le jardin aquatique existant. Le concepteur propose de favoriser une ambiance plus « naturaliste », là où par endroit il n'y a pas de quai, simplement la rive naturelle. Il s'agira également de faciliter l'accès des bateliers à la station service, tout en concevant des aménagements accueillants pour les promeneurs.

Questions transversales

Principales questions et avis des participants

6 avis

- Les matériaux doivent être pratiques et ne pas glisser. Il est demandé de conserver les pavés qui sont un symbole de l'histoire du site, et de privilégier des matériaux simples et naturels.

4 avis

- Quelques interrogations persistantes sur la voie cyclable en quai haut plutôt qu'en quai bas
- Il faut créer des façons de se promener différentes sur les Rives de Saône, les espaces plus étroits et la rivière en courbe amènent un désir plus intimiste que sur les Berges du Rhône, plus rectilignes et majestueuses.

2 avis

Éléments de contexte et de réponse du maître d'ouvrage et des concepteurs

- Le champ des possibles pour les matériaux à utiliser est très large, aucun n'est à exclure à priori, il conviendra de les utiliser de manière pertinente dans le cadre de la démarche de conception.

Gérard Claisse rappelle qu'il est nécessaire de limiter la cohabitation cyclistes/piétons sur un espace aussi étroit que les Rives de Saône (souvent seulement 3 mètres de large). Il a été décidé de créer un parcours cyclable continu de Neuville sur Saône au Confluent sur le quai haut. La seule exception est le franchissement des trois ponts où les cyclistes seront amenés à descendre sur le quai bas pour ensuite remonter sur le quai haut.

Conclusion

Un nouvel échange sur ces séquences du projet Rives de Saône sera organisé à l'automne avec une présentation de l'avant-projet réalisé par le cabinet ADR-architectes, à partir des premiers éléments de diagnostic et de ces échanges.